



KPMG SA 251 Rue Euclide  
Parc Eureka  
34900 Montpellier



6 place de la Pyramide 92908  
Paris-La-Défense Cedex



Building a better  
working world

Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03

# BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022  
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.  
12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES



**Deloitte.**



KPMG SA 251 Rue Euclide  
Parc Eureka  
34900 Montpellier

6 place de la Pyramide 92908  
Paris-La-Défense Cedex

Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03

## **BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.**

12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'assemblée générale de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Correction d'erreurs » de la note "1.2 Faits marquants de la société" de l'annexe des comptes qui expose la correction d'erreurs relative à la comptabilisation du coût d'entrée historique des stocks et des immobilisations.

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Evaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs**

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2022 pour un montant net de 222 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.</p> <p>Comme indiqué dans la note « 2.3 Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction sur la base de la situation nette, des flux de trésorerie prévisionnels de chaque entreprise et/ou à partir de multiples usuels de transactions observés sur des entités d'activité et de taille similaires appliqués à l'agrégat de l'EBITDA.</p> <p>L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées (éléments historiques et/ou prévisionnels).</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des comptes courants débiteurs rattachés constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à apprécier si l'estimation de la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons comparé les situations nettes retenues avec les comptes des entités correspondantes, qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques ;</li> <li>- pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels ou sur un multiple appliqué à l'EBITDA, nous avons : <ul style="list-style-type: none"> <li>- obtenu les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction pour chacune de ces activités ;</li> <li>- apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, notamment pour ce qui concerne le multiple d'EBITDA appliqué, le taux d'actualisation et le taux de croissance ;</li> <li>- comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier l'atteinte des objectifs passés ;</li> <li>- apprécié si la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.</li> </ul> </li> </ul> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances et des comptes courants débiteurs rattachés au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.</p>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A. par vos assemblées générales du 28 novembre 2014 pour le cabinet KPMG SA, du 30 novembre 2017 pour le cabinet DELOITTE & Associés et du 15 décembre 2021 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 30 juin 2022, le cabinet KPMG SA était dans la huitième année de sa mission sans interruption, le cabinet DELOITTE & Associés dans la cinquième année et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la première année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels  
30 juin 2022

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 28 octobre 2022

KPMG SA

Nicolas Blasquez

Associé

Paris, le 28 octobre 2022

DELOITTE & Associés

Jean-Yves Morisset

Associé

Lyon, le 28 octobre 2022

ERNST & YOUNG Audit

Lionel Denjean

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2022	30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 562 586	7 347 897	5 214 689	2 866 009
Fonds commercial	2 752 732	250 332	2 502 400	2 518 960
Autres immobilisations incorporelles	6 405 354		6 405 354	7 596 880
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	26 502 041	19 107 709	7 394 332	8 143 252
Installations techniques, matériel, outillage	203 384 456	139 766 198	63 618 258	63 414 436
Autres immobilisations corporelles	7 853 922	6 513 711	1 340 211	1 430 537
Immobilisations en cours	1 881 899		1 881 899	2 221 920
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	222 027 903		222 027 903	176 176 446
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	323 810		323 810	413 171
Prêts	1 910 560		1 910 560	1 711 909
Autres immobilisations financières	4 083 630	150 000	3 933 630	3 949 402
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>489 688 892</b>	<b>173 135 847</b>	<b>316 553 045</b>	<b>270 442 921</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	130 583		130 583	173 273
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	28 916 517	1 533 682	27 382 835	28 559 712
Avances et acomptes versés sur commandes	2 076 906		2 076 906	1 504 148
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	35 762 464	808 183	34 954 281	31 256 806
Autres créances	117 391 919		117 391 919	85 710 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	15		15	15
Disponibilités	7 152 808		7 152 808	13 791 923
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 479 610		1 479 610	600 337
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>192 910 822</b>	<b>2 341 865</b>	<b>190 568 957</b>	<b>161 596 417</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	608 577		608 577	29 721
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>683 208 292</b>	<b>175 477 712</b>	<b>507 730 579</b>	<b>432 069 058</b>

Rubriques		30/06/2022	30/06/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 3 309 984 )		3 309 984	3 306 789
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 465 654	9 465 654
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )			
Réserve légale		330 679	330 598
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		33 411 612	33 414 807
Report à nouveau		9 398 962	2 453 282
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>-345 103</b>	<b>8 918 314</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		5 419 012	4 752 295
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>60 990 799</b>	<b>62 641 738</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		2 592 577	472 000
Provisions pour charges		867 144	380 745
<b>PROVISIONS</b>		<b>3 459 721</b>	<b>852 745</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		50 000 000	50 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		280 603 096	212 972 978
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		45 987 659	33 818 051
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		393 839	516 828
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		43 242 171	50 161 964
Dettes fiscales et sociales		18 568 925	16 827 934
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 539 802	4 124 850
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>DETTES</b>		<b>442 335 492</b>	<b>368 422 604</b>
Ecarts de conversion passif		944 567	151 971
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>507 730 579</b>	<b>432 069 058</b>



Rubriques	France	Exportation	30/06/2022	30/06/2021
Ventes de marchandises	106 844 740	9 819 564	116 664 304	125 496 338
Production vendue de biens				
Production vendue de services	133 116 932		133 116 932	151 027 202
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>239 961 672</b>	<b>9 819 564</b>	<b>249 781 236</b>	<b>276 523 541</b>
Production stockée				
Production immobilisée			3 460 847	3 610 663
Subventions d'exploitation			143 172	26 682
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 365 887	2 270 648
Autres produits			2 000 175	883 899
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>260 751 317</b>	<b>283 315 432</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			90 183 883	95 468 815
Variation de stock (marchandises)			-1 601 251	13 202 248
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 516 848	1 084 780
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-374 022	41 544
Autres achats et charges externes			72 223 435	75 378 006
Impôts, taxes et versements assimilés			3 148 169	3 307 903
Salaires et traitements			46 285 948	46 863 833
Charges sociales			13 879 876	15 303 310
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 372 914	24 424 083
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 386 663	1 356 447
Dotations aux provisions			680 569	107 654
Autres charges			1 992 165	892 506
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>256 695 198</b>	<b>277 431 128</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 056 119</b>	<b>5 884 304</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			10 626 152	9 952 148
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				26 142
Autres intérêts et produits assimilés			20 912	62
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 274 011
Différences positives de change			303 414	777 810
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>10 950 478</b>	<b>12 030 173</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			608 577	80 000
Intérêts et charges assimilées			8 021 993	7 201 893
Différences négatives de change			1 282 872	835 616
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>9 913 442</b>	<b>8 117 509</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 037 036</b>	<b>3 912 664</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>5 093 156</b>	<b>9 796 967</b>

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 056 720	2 695
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 004 971	345 972
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	177 587	203 000
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>5 239 278</b>	<b>551 667</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 812 273	686 763
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 625 534	1 658 349
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 244 304	965 936
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>14 682 111</b>	<b>3 311 048</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-9 442 833</b>	<b>-2 759 381</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-4 004 574	-1 880 728
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>276 941 074</b>	<b>295 897 272</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>277 286 177</b>	<b>286 978 958</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-345 103</b>	<b>8 918 314</b>

# Annexes

## 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

### 1.1. Présentation de la société

Bastide Le Confort Médical est spécialisée dans la vente et la location de matériel médical pour les particuliers et les professionnels de santé. Les produits Bastide favorisent l'autonomie, la mobilité, la sécurité et le maintien à domicile d'une personne âgée, senior ou handicapée.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 est de 507 730 579 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage une perte de : 345 103 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 1.2. Faits marquants de la société

- Convention d'animation

Une convention d'animation unit la société avec B Finances & Participations, holding animatrice du Groupe depuis le 15 décembre 2021. Cette convention vise à délivrer diverses évaluations d'options stratégiques, financières, commerciales ou opérationnelles et assurer la coordination de la politique générale du Groupe Bastide incluant l'ensemble de ses participations. Outre le Président-Directeur Général, trois collaborateurs contribuent à l'activité de B Finances & Participations.

- Restructuration dette syndiquée

La société Bastide le Confort Médical a réalisé une opération de refinancement de sa dette à travers le renouvellement par anticipation de son crédit syndiqué.

La maturité des tranches du contrat de crédits est désormais fixée à 3 ans avec deux années potentielles supplémentaires à la main des prêteurs.

Le montant de la 1ère tranche amortissable est fixé à 25 m€ et celui de la seconde tranche remboursable in fine s'élève à 170 m€ contre 50 m€ auparavant.

En parallèle, le groupe a réduit la taille de son crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) de 140 à 60 m€ avec cependant la possibilité de mobiliser si nécessaire 20 m€ supplémentaires à travers une clause d'accordéon.

Au 30 juin 2022 le groupe a utilisé 57,5 m€ sur sa ligne de crédit renouvelable (RCF).

La marge appliquée à ces facilités de crédit sera fonction du ratio de levier du groupe mais également du respect d'indicateurs RSE définis à partir des piliers de la stratégie du Groupe Bastide en matière d'ESG. Le mécanisme d'indexation mis en place permettra d'ajuster la marge sur son taux d'emprunt à la hausse ou à la baisse en fonction de l'atteinte de ces objectifs.

- Effet Covid

La pandémie de COVID-19, déclarée depuis le 11 mars 2020, a vu ses effets s'estomper sur le niveau d'activité globale du Groupe Bastide au 30 juin 2022.

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**

---

Les activités de prestations de services du groupe retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire, tandis que l'activité de maintien à domicile recule de 7.2 % en comparaison de l'exercice 2020/2021 qui avait bénéficié d'un effet Covid-19 favorable du fait de la vente d'équipements de protection individuelle (EPI), ces derniers affichant en conséquence une baisse des ventes de près de 75% sur l'exercice.

- Attribution d'action gratuites

La société Bastide Le Confort Médical a décidé d'attributions gratuites d'actions de préférence sous conditions de présence dans la société à l'issue de deux plans :

- 26 actions de préférence ont été émises, chacune étant dotée d'un potentiel de conversion en 100 actions ordinaires, avec un horizon fixé à 2023.
- 1 800 actions de préférence ont été émises, chacune étant dotée d'un potentiel de conversion en 3 actions ordinaires, avec un horizon fixé à 2025.

Il en résulte sur l'exercice un impact sur le résultat du Groupe non significatif.

- Correction d'erreurs

La société Bastide le confort Médical a procédé à une correction d'erreurs relative à la comptabilisation du coût d'entrée historique des stocks et des immobilisations de la société Bastide le confort médical.

Le montant de ces corrections a été identifié à l'ouverture de l'exercice (soit au 01/07/2021).

La société ne disposant pas des moyens d'estimer les incidences financières à l'ouverture de la période précédente (soit au 01/07/2020), aucune modification au titre du bilan au 30/06/2021 n'a été apportée.

Ces corrections ont conduit à minorer le poste des stocks de 3 millions d'euros et le poste des immobilisations de 3,4 millions d'euros, l'incidence totale négative de 6,4 millions d'euros ayant été portée dans les charges exceptionnelles de l'exercice.

La comparabilité des états financiers dans leur ensemble n'est pas affectée par ces erreurs, notamment au regard de l'incidence limitée sur les agrégats d'ensemble des postes de bilan affectés.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

### Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

### 2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations) ou leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

AAI Constructions :	Linéaire – 5 à 10 ans
Matériel et outillage :	Linéaire – 3,5 à 14 ans
Matériel de transport :	Linéaire – 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau :	Linéaire – 3 à 5 ans

Dans le cadre de la maintenance de son parc de matériel médical mis en location, la société réalise des opérations visant à prolonger la durée de vie des dispositifs. Dans le cadre de cette activité, elle engage des charges de personnel et des frais de structure.

Les frais engagés dans le cadre de la prolongation de la durée de vie de ces matériels sont constatés en production immobilisée dans les comptes annuels et sont amortis sur une durée de 3 ans et demi en moyenne.

Le montant de la production immobilisée constaté au cours de l'exercice s'élève à 3 460 847 euros et les dotations aux amortissements à 3 782 440 euros.

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**

---

La mise en place d'une unité de maintenance du parc locatif et l'observation faite sur l'état du parc de lits médicalisés et de son ancienneté moyenne ont conduit le groupe à reconsidérer la durée d'amortissement de ce type de dispositifs médicaux. Cette durée est fixée à 14 ans à compter du 1er juillet 2017.

## 2.2. Immobilisations incorporelles

Les biens amortissables tels que les logiciels et droits d'exploitation sont amortis de 1 à 3 ans.

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition et ne sont pas amortis. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté au cours de l'exercice.

Les fonds commerciaux sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels. Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Les frais de recherche et de développement, d'un montant non significatif, sont comptabilisés en charges

## 2.3. Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation est constituée du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables. La valeur de chaque entreprise est évaluée à la fin de chaque exercice sur la base de la situation nette et des flux de trésorerie prévisionnels et/ou à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA. Une dépréciation à la clôture est constatée si la valeur d'utilité déterminée par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Le détail des participations figure dans le tableau des filiales et participations joint dans la présente annexe.

Les autres titres immobilisés correspondent aux actions propres gérées dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'un contrat de rachat. Si la valeur, à la clôture, est inférieure au prix d'achat, il est pratiqué une provision pour dépréciation.

## 2.4. Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les prêts et les dépôts de garanties de loyer. Les prêts accordés ont des échéances comprises entre 7 et 20 ans.

## 2.5. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Si la valeur, à la date de clôture, est inférieure au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

## 2.6. Stocks

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Aucune marchandise vendue ne subit de transformation de la part de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur de vente HT et le coût d'achat des marchandises, est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat. Les articles n'ayant connus de mouvement depuis plus

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**

---

de deux ans font l'objet d'une provision pour dépréciation.

**2.7. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation basée sur l'ancienneté de la créance et la qualité du débiteur (tiers payant ou hors tiers payant) est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

**2.8. Opérations en devises**

Les opérations en devises sont peu importantes et sont valorisées pour leur contre-valeur à la date de règlement des marchandises. Les dettes en devises sont, le cas échéant, valorisées au cours de fin d'exercice.

**2.9. Engagements de retraite**

L'entreprise effectue une évaluation totale de ses engagements. Ces engagements font l'objet d'une comptabilisation. La méthode d'évaluation retenue est fondée sur des statistiques et hypothèses suivantes :

- la rotation du personnel forte en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- la table de mortalité de INSEE 2012 ;
- l'indemnité de départ volontaire conformément à la convention collective applicable et qui représente 50% de l'indemnité de licenciement ;
- Le taux de charges sociales de 36.50% pour les cadres et 35% pour les non cadres.

**2.10. Autres provisions**

Les provisions, liées au cycle normal d'exploitation, comprennent principalement des provisions relatives à des contentieux judiciaires. Le risque est apprécié par la direction générale, en lien avec les avocats et conseils, en fonction de situations factuelles

**2.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert de propriété des produits. Il est net des remises accordées aux clients, qui sont essentiellement liées aux volumes traités.

Il n'est enregistré aucun retour de biens vendus en dehors des retours couverts par les clauses de garantie contractuelle. Les actifs précédemment loués puis vendus sont transférés dans les stocks pour leur valeur comptable nette et les produits de la vente sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires.



**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL**

---

**2.12. Emprunts et dettes financières**

La société a procédé le 16 novembre 2021 au refinancement de sa dette bancaire. Le contrat nouveau de crédits syndiqué prévoit notamment un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,2 au 31 décembre 2021 et 30 juin 2022 ;
- 3,50 à compter du 31 décembre 2022.

Le ratio de levier pourra être supérieur à 3,5 en cas de réalisation d'opération de croissance externe autorisée au cours des périodes de test se terminant le 31 décembre 2022 et/ou le 30 juin 2023, sous réserve que le ratio de levier soit toujours strictement inférieur à 4. Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé hors effet de la norme IFRS 16. A la date du 30 juin, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée deux emprunts obligataires (EUROPP) pour un montant total de 50 millions d'euros. Ces deux emprunts obligataires sont à taux fixe.

Le reste des emprunts bancaires sont souscrits auprès de banques françaises majeures sous format bilatéral sans condition de covenants.

**2.13. Passifs éventuels**

Le processus de recensement et d'identification des litiges est réalisé par :

- Le service Ressources Humaines pour les litiges sociaux,
- Le service Juridique pour les autres litiges.

Afin de s'assurer de l'exhaustivité du recensement, il est demandé aux responsables des différents services de la société d'informer les services concernés dès qu'ils ont connaissance de litiges et les relations avec les conseils juridiques sont gérées et animées exclusivement par les deux services mentionnés ci-dessus.

La société n'a pas connaissance d'éléments nécessitant la constitution d'une provision dans les comptes.

## 3. Informations complémentaires relatives au bilan

## FONDS COMMERCIAL &amp; MALIS DE FUSION

Droit au bail	Montant
Droit au bail (Montpellier)	53 357
Droit au bail (Bordeaux)	7 622
Droit au bail (Narbonne)	30 490
Droit au bail (Montauban)	22 867
Droit au bail (Agen)	15 245
Droit au bail (Amiens)	70 375
Droit au bail (Toulon)	15 245
Droit au bail (Pau)	5 685
Droit au bail (Nantes)	76 225
Droit au bail (Mulhouse)	91 469
Droit au bail (Strasbourg)	15 000
Droit au bail (Besançon)	75 000
Droit au bail (Portet sur Garonne)	141 000
Droit au bail (Orange)	15 000
Droit au bail (Evry)	50 000
Droit au bail (Aix)	20 000
Droit au bail (Arles)	75 000
Droit au bail (Le Cannet)	195 716
<b>TOTAL</b>	<b>975 296</b>

Fonds de commerce	Montant
Fds de commerce (Tours)	118 910
Fds de commerce (Lyon Cx)	54 880
Fds de commerce (Vaulx En Velin)	790 351
Fds de commerce (IP Santé MDK)	337 449
Fds de commerce (3AS)	182 093
Fds de commerce (BAB)	121 562
<b>TOTAL</b>	<b>1 605 245</b>

Malis de fusion affectés aux fonds commerciaux	Montant
Fds de commerce (Amiens-Rouen)	834 366
Fds de commerce (Montauban)	434 820
Fds de commerce (Soissons)	154 529
Fds de commerce (Ariège)	691 701
Fds de commerce (Carcassonne)	442 073
Fds de commerce (Lyon Cx)	937 066
Mali technique Scare Assistance	710 298
Mali Fusion AAZ	1 954 703
<b>TOTAL</b>	<b>6 159 556</b>

## BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Nombre de titres	Nombre	Valeur nominale
1- Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 348 419	0.45 €
2- Actions/parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	7 355 519	0.45 €

## ACTIONS PROPRES

Nombre de titres	30 juin 2021	Acquisitions	Cessions	30 juin 2022
Contrat de liquidité	8 183	56 537	56 144	8 576
Contrat de rachat	22 102	6 500	0	28 602

## VARIATION CAPITAUX PROPRES

	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	<b>62 641 738</b>	<b>54 732 324</b>
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)	3 195	814
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	- 1 972 553	- 1 974 836
Autres répartitions	- 3 195	- 814
Provisions réglementées	666 717	965 936
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>61 335 902</b>	<b>53 723 424</b>
Résultat de l'exercice	- 345 103	8 918 314
<b>VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>60 990 799</b>	<b>62 641 738</b>

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	18 867 398		4 979 889
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	25 579 557		1 039 133
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	198 479 012		26 845 036
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	572 659		1 483 080
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 997 425		501 208
Emballages récupérables et divers	165 756		
Immobilisations corporelles en cours	2 221 920		3 668 616
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>234 016 330</b>		<b>33 537 073</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	176 176 446		47 678 649
Autres titres immobilisés	413 171		219 958
Prêts et autres immobilisations financières	5 811 311		5 453 964
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>182 400 927</b>		<b>53 352 570</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>435 284 654</b>		<b>91 869 532</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		2 126 614	21 720 672	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		116 649	26 502 041	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.		21 939 592	203 384 456	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		1 468 132	587 607	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		398 073	7 100 560	
Emballages récupérables et divers			165 756	
Immobilisations corporelles en cours		4 008 637	1 881 899	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>27 931 085</b>	<b>239 622 318</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 827 192	222 027 903	
Autres titres immobilisés		309 319	323 810	
Prêts et autres immobilisations financières		5 271 085	5 994 189	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>7 407 596</b>	<b>228 345 902</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 465 295</b>	<b>489 688 892</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 885 549	1 718 679	6 000	7 598 229
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 885 549</b>	<b>1 718 679</b>	<b>6 000</b>	<b>7 598 229</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	17 436 305	1 781 093	109 689	19 107 709
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	135 064 577	21 156 915	16 455 293	139 766 198
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	132 106	158 123	149 402	140 827
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 007 540	558 004	358 416	6 207 128
Emballages récupérables, divers	165 657	98		165 756
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>158 806 185</b>	<b>23 654 234</b>	<b>17 072 801</b>	<b>165 387 618</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>164 691 734</b>	<b>25 372 914</b>	<b>17 078 801</b>	<b>172 985 847</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>	<b>844 304</b>			<b>177 587</b>			<b>666 717</b>
<b>TOTAL</b>	<b>844 304</b>			<b>177 587</b>			<b>666 717</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 752 295	844 304	177 587	5 419 012
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>4 752 295</b>	<b>844 304</b>	<b>177 587</b>	<b>5 419 012</b>
Provisions pour litiges	472 000	194 170	82 170	584 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		608 577		608 577
Provisions pour pensions, obligations similaires	380 745	486 399		867 144
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		1 400 000		1 400 000
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>852 745</b>	<b>2 689 146</b>	<b>82 170</b>	<b>3 459 721</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	150 000			150 000
Dépréciations stocks et en cours	976 969	3 386 663	2 829 950	1 533 682
Dépréciations comptes clients	898 552		90 369	808 183
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>2 025 521</b>	<b>3 386 663</b>	<b>2 920 319</b>	<b>2 491 865</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 630 561</b>	<b>6 920 113</b>	<b>3 180 076</b>	<b>11 370 598</b>
Dotations et reprises d'exploitation		4 067 232	3 002 489	
Dotations et reprises financières		608 577		
Dotations et reprises exceptionnelles		2 244 304	177 587	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 910 560		1 910 560
Autres immobilisations financières	4 083 630	4 083 630	
Clients douteux ou litigieux	179 563	179 563	
Autres créances clients	35 582 901	35 582 901	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	92 563	92 563	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 389	9 389	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	3 792 496	3 792 496	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	6 161 113	6 161 113	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	114 390	114 390	
Groupe et associés	90 222 401	90 222 401	
Débiteurs divers	16 999 567	16 999 567	
Charges constatées d'avance	1 479 610	1 479 610	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 628 182</b>	<b>158 717 623</b>	<b>1 910 560</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	50 000 000		50 000 000	
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	8 853 096	8 853 096		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	271 750 000	29 000 000	242 750 000	
Emprunts et dettes financières divers	51 959	51 959		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 242 171	43 242 171		
Personnel et comptes rattachés	7 217 974	7 217 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 602 964	3 602 964		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 502 862	6 502 862		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 245 125	1 245 125		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	45 935 700	45 935 700		
Autres dettes	3 933 641	3 933 641		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>442 335 492</b>	<b>149 585 492</b>	<b>292 750 000</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	263 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	201 947 622			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 479 610	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>1 479 610</b>	



MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 916 847
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 770 502
Dettes fiscales et sociales	7 036 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	631 844
<b>TOTAL</b>	<b>20 355 403</b>

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	7 318 370
Personnel	
Organismes sociaux	
État	47 307
Divers, produits à recevoir	8 313
Autres créances	8 014 402
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>15 388 392</b>

## 4. Informations complémentaires relatives au compte de résultat

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Export	France	TOTAL
Ventes	9 819 564	106 844 740	116 664 304
Prestations		133 116 932	133 116 932
<b>TOTAL</b>	<b>9 819 564</b>	<b>239 961 672</b>	<b>249 781 236</b>

## TRANSFERT DE CHARGES

Natures de transferts	
Avantages en nature	237 730
Transferts de charges	2 125 668

## CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Nature des charges		Dont ent. liées
- Dotation financières amortissements & provisions	608 577	
- Intérêts sur emprunts	7 047 446	
- Intérêts comptes courants	550 241	550 241
- Intérêts bancaires	423 666	
- Pertes de change	1 282 872	
- Autres	641	
<b>TOTAL</b>	<b>9 913 442</b>	<b>550 241</b>
Nature des produits		Dont ent. liées
- Reprises de provisions financières		
- Produits de participation	9 725 350	9 725 350
- Revenus de créances	20 912	
- Intérêts comptes courants	900 802	900 802
- Gains de change	303 414	
- Autres produits financiers		
<b>TOTAL</b>	<b>10 950 478</b>	<b>10 626 152</b>

## CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	
- Charges diverses	
- Cession d'immobilisations	2 148 632
- Autres charges	10 289 175
- Dotations exceptionnelles amortissements et provisions	2 244 304
<b>TOTAL</b>	<b>14 682 111</b>
Nature des produits	
- Cessions d'immobilisations	2 005 353
- Produits exceptionnels divers	3 056 338
- Reprises sur provisions et transfert de charges	177 587
<b>TOTAL</b>	<b>5 239 278</b>

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL****REPARTITION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE**

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	5 093 156	- 1 407 795	6 500 951
Résultat exceptionnel	- 9 442 833	- 2 596 779	- 6 846 054
Participation			
Résultat comptable	- 4 349 677	- 4 004 574	- 345 103

**CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales ou sous filiales, Confortis, Bastide Franchise, SB Formation, et Centre Stomathérapie.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Diabvie, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et sa filiale Bastide Innovation, venant s'ajouter à la convention déjà existante.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société Bastide le confort médical (société mère) et ses filiales AB2M, Air + Santé, Apnea Medical, Assistance Technique Santé, Bastide Groupe, Bordo<sup>2</sup> Médical, Bourgogne Perfusion Dispositifs Médicaux, BR Savoies, Lorair, Cica +, Dynavie, Expresspoly, Hospitalisation à Domicile 13, Humanair Médical, B2, Ipad Medical, Médical Plus, Medsoft, Omnidom, Ouest Medical R, Santelynes, Service Oxygène, Sphère Santé, TCM Pharma, Up To Date et Service Oxygène 31.

Les filiales verseront à la société mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elle était imposée séparément. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filiales ne seront titulaires d'aucune créance sur la société mère.

**ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA CHARGE FISCALE**

- Eléments entraînant une charge fiscale future : Néant
- Eléments entraînant un allègement de la charge future

Nature des éléments	Montants
Dettes provisionnées pour la participation des salariés	-
Contribution sociale de solidarité	198 000
<b>TOTAL</b>	<b>198 000</b>

## 5. Autres informations et engagements hors bilan

### DETAIL LOCATIONS VEHICULES

Sur la base des véhicules présents au 30 juin 2022 (données en milliers d'euros)

Redevances payées		Montant
Cumuls des exercices antérieurs		6 295
Montant de l'exercice		3 350
<b>Total</b>		<b>9 645</b>
Redevances restants dues		Montant
A 1 an au plus		2 606
Entre 1 et 5 ans		2 203
A 5 ans au plus		0
<b>Total</b>		<b>4 809</b>
Valeur des biens		Montant
Valeur brute		18 346
Amortissements antérieurs		13 583
Amortissements de l'exercice		4 763
<b>Valeurs nettes comptables</b>		<b>0</b>

### ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Cautions sur biens immobiliers pris en location : 1 535k

Cautions sur machines à affranchir : 2k

Cautions sur cartes carburant : 1k

Retenues de garantie OSEO : 250k

Retenues de garantie KEYLAB : 650k

Nantissement parts SCI Bastide 2 : 207k

Garantie sur engagement par signatures : 100k

### AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles	Montant Brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A +5 ans
Dettes à moyen terme				
- Etablissement de crédit				
- Dettes financières				
- Retraitement Crédit-Bail				
Contrat de Location Simple (Baux commerciaux)	32 913 684	7 797 510	21 204 674	3 911 500
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				

### DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION DEVENU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le DIF n'existe plus depuis le 01 Janvier 2015. Ce dispositif a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Le CPF est géré par la Caisse des Dépôts et Consignations.

**BASTIDE LE CONFORT MEDICAL****DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES**

Néant

**REMUNERATION DU DIRIGEANT**

(Article R 123-198 du Code du Commerce)

La rémunération attribuée aux dirigeants, membres des organes d'administration, s'élèvent à 300 k€ sur l'exercice 2021/2022.

La rémunération versée s'élève à 176 k€.

**MONTANT DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DES PENSIONS, COMPLÉMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES CONTRACTÉS AU PROFIT DES DIRIGEANTS**

Néant

**EFFECTIF MOYEN**

<b>Effectifs 2021-2022</b>	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	236	0
Agents de maîtrise	233	0
Employés	1 181	0
<b>Total</b>	<b>1 650</b>	<b>0</b>
<b>Effectifs 2020-2021</b>	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	242	0
Agents de maîtrise	261	0
Employés	1 192	0
<b>Total</b>	<b>1 695</b>	<b>0</b>

**SOCIETE CONSOLIDANTE**

La société BASTIDE établit des comptes consolidés, et cette dernière est consolidée par la Société Investissement BASTIDE.

## BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
SAS CONFORTIS	1 000	5 019	100	3 584	3 584	-4 457	9 546	2 372	2 589
SAS BASTIDE FRANCHISE	37	1 245	100	37	37	-1 050	3 823	918	700
SAS AB2M	15	1 295	100	2 063	2 063	-520	3 692	315	230
SAS AIR + SANTE	40	1 932	100	7 175	7 175	-1 222	2 421	754	715
SAS CORSICA SANTE	1	649	63	76	76	-293	1 630	312	44
CORSICA SANTE 2A	1	-194	3	0	0	143	5	-170	
SCI BASTIDE 2	2	240	10	0	0	-220	72	71	
SCI BASTIDE 3	2	254	10	133	133	-110	55	52	
SCI BASTIDE 4	2	592	10	0	0	158	79	80	
SAS B2R	30	1 891	85	81	81	-694	3 092	859	255
SAS SB FORMATION	5	-215	100	5	5	288	36	-95	
SARL DOM AIR	40	-871	80	658	658	3 085	5 676	117	
BASTIDE CENTRE DE STOMATHERAPIE	8	956	100	2 172	2 172	-2 271	7 043	156	180
DORGE MEDIC SA	87	1 121	100	3 811	3 811	535	3 629	-200	
DYNA MEDICAL	105	-182	100	1 521	1 521	2 116	6 400	217	
SAS CICA +	10	-332	100	840	840	490	3 057	-107	
SARL CICADUM	20	312	51	450	450	1	2 971	44	
AFPM HOLDING	301	3 180	100	11 303	11 303	2 237	0	592	
SAS ULIMED	54	-153	94	5 696	5 696	4 451	12 527	-47	
SAS DIABVIE	1	-1 073	100	1	1	1 192	97	-257	
SAS DYNAVIE	10	50	100	2 150	2 150	223	1 038	141	
SAS MEDSOFT	14	-383	100	3 318	3 318	875	5 374	-348	
SA BORDO 2 MEDICAL	220	-207	100	1 555	1 555	8	210	-117	
SAS ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	31	6 027	100	14 751	14 751	-3 960	3 185	1 112	1 210
SAS TCM PHARMA	8	3 297	100	17 126	17 126	-3 525	2 658	818	510
BASTIDE TUNISIE	0	0	0	4	4	86	0	0	
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	12	-2 956	100	12	12	36 067	106	-463	
SAS SPHERE SANTE	8	4 982	100	18 097	18 097	-5 399	15 218	968	950
SAS HUMANAIR MEDICAL	53	-81	100	5 000	5 000	1 319	2 959	-304	
SAS APNEA MEDICAL	10	1 329	100	5 500	5 500	-556	2 163	381	495

## BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

SAS LORAIR	10	826	100	2 347	2 347	-359	1 587	243	295
SAS SANTELYNES	19	403	100	3 003	3 003	-139	1 209	173	175
SAS NEW MEDICAL CONCEPT - NMC	50	6 143	87	20 394	20 394	-3 799	14 245	807	
SAS SERVICE OXYGENE	74	1 195	100	3 368	3 368	806	3 320	656	400
SAS SERVICE OXYGENE 31	38	1 336	90	4 398	4 398	-498	1 680	388	306
SAS HOSPITALISATION A DOMICILE 13	60	58	100	2 833	2 833	-554	1 009	134	
SAS MAINTIEN A DOMICILE (M.A.D)	8	80	100	1 448	1 448	-242	720	54	
SARL ANISSA PATISSERIE	1	-147	55	1	1	391	574	-3	
SAS BASTIDE GROUPE	500	430	100	500	500	-620	10 829	325	245
SAS FBCONSULT	2	204	100	3 463	3 463	726	1 387	129	
SAS MEDICAL PLUS	1	1 835	100	1 173	1 173	10	2 355	498	71
SAS IPAD MEDICAL	6	582	100	2 187	2 187	174	1 465	77	
SAS OMNIDOM	5	62	100	570	570	157	751	-93	
SAS ENTEDOM	50	1 335	100	4 100	4 100	-621	2 903	288	255
SAS CORSIMED	1	-7	63	1	1	5	0	-3	
SAS BASTIDE INNOVATION	10	-8	100	10	10	0	0	-4	
IBERSALUD (BMI)	319	-69	51	439	439	404	505	-59	
SAS UP TO DATE	11	176	100	1 064	1 064	434	1 989	-104	
SAS EXPRESSPOLY	1	-123	99	5	5	2 385	1 050	24	
SAS SERVICE OXYGENE OUEST	1	0	80	1	1	74	0	-6	
SAS MAXICARE	1	0	70	14 041	14 041	0	0	0	
KEYLAB	60	2 751	100	13 610	13 610	-1 801	8 217	1 955	
NEUMOTEC	8	48	90	350	350	0	621	2	
BOURGOGNE PERFUSION DISPOSITIFS MEDICAUX	20	319	100	1 151	1 151	5	1 591	254	
AIRMEDICAL PRODUCTS	24	3 779	100	4 529	4 529	0	1 507	156	
ALVEOL'AIR	38	0	92	5 885	5 885	-500	0	0	
SAS AIR PUR	30	0	4	1	1	0	0	0	
SAS INTEGRAL SANTE	1	-89	100	1	1	80	0	-89	
LIVRAMEDOM	8	-3 840	100	1 001	1 001	5 584	10 331	-839	
SELENIS	1	10	100	1	1	299	359	10	
BASTIDE SANITARIA ITALIE	0	0	0	10	10	0	0	0	
SANTEM	1	0	100	1	1	0	0	0	
BR MIDI PYRENEES	1	0	100	1	1	-1	0	0	



## BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

BR NIMES	1	-1	100	1	1	-1	0	-1	
BR LANGUEDOC ROUSSILLON	1	0	100	1	1	-1	0	0	
BR RHONE	1	0	100	1	1	-1	0	0	
BR PACA	1	0	100	1	1	-1	0	0	
DISTRIMED	40	1 800	70	11 073	11 073	-1 400	6 374	704	
SAAD PERF	150	607	100	2 529	2 529	-700	280	73	
CARE SERVICE	1	0	51	250	250	6 048	0	0	
HOME RESPI	30	146	100	2 761	2 761	0	976	264	
CARBAM	1	0	100	1	1	0	0	0	
OUEST MEDICAL R	2	81	100	629	629	101	449	33	100
BR BAYONNE	1	273	75	1	1	-334	1 936	273	
BR ALSACE	1	-1	100	1	1	0	0	-1	
BR AVEYRON	1	102	95	1	1	-36	912	102	
BR CAEN	1	240	90	1	1	-289	1 749	240	
BR SAVOIES	1	727	95	1	1	-1 054	3 070	727	
B2	1	41	51	1	1	1	60	41	
BASTIDE DIABETE	1	-1	100	1	1		0	0	
BASTIDE HOLDING CANADA	0	0	100	0	0	10 987	0	0	
BASTIDE RESPIRATOIRE	1	-1	100	1	1		0	0	
DIABSANTE ALPES	1	-154	76	1	1	137	0	-154	
DIABSANTE RHONE	1	-132	76	1	1	106	0	-132	
LOIRET SERVICE OXYGENE	1		70	1	1	654	151	-320	

## BASTIDE LE CONFORT MEDICAL

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES (EN MILLIERS D'EUROS)

Société	Objet	Charges
SCI BASTIDE 1	Location immobilière	80
SCI BASTIDE 2	Location immobilière	144
SCI BASTIDE 3	Location immobilière	111
SCI BASTIDE 4	Location immobilière	160
SCI BASTIDE Villabé	Location immobilière	162
SCI BASTIDE Chaponnay	Location immobilière	62
SCI BASTIDE Châteauroux	Location immobilière	63
SCI BASTIDE Dunkerque	Location immobilière	43
SCI BASTIDE Dol de Bretagne	Location immobilière	292
SCI BASTIDE Valence	Location immobilière	20
SCI BASTIDE Soissons	Location immobilière	25
SCI BASTIDE Mitry-Mory	Location immobilière	234
SCI BASTIDE Arles	Location immobilière	59
SCI BASTIDE Rodez	Location immobilière	92
SCI BASTIDE Pissy-Poville	Location immobilière	70
SCI BASTIDE Mauguio	Location immobilière	71
SCI BASTIDE Toulouse	Location immobilière	53
SCI BASTIDE Garosud	Location immobilière	95
SCI BASTIDE Fenouillet	Location immobilière	109
SCI BASTIDE Tours	Location immobilière	53
SCI BASTIDE Metz	Location immobilière	71
SCI BASTIDE Saint-Fons	Location immobilière	72
SCI BASTIDE Caissargues	Location immobilière	320
SCI BASTIDE Angers	Location immobilière	71
SCI BASTIDE GARONS	Location immobilière	321
SCI BASTIDE La Fardèle	Location immobilière	141
SCI BASTIDE Dijon	Location immobilière	32
SCI FMF LONS	Location immobilière	70
SCI BASTIDE ST CONTEST	Location immobilière	41
SCI BASTIDE LES PORTES DE CAMARGUES	Location immobilière	938
SCI FPS IFS	Location immobilière	26
SCI FPS COURNON	Location immobilière	68
SCI FPS DOLE	Location immobilière	18
SCI FMF Quetigny	Location immobilière	48
SCI FMF Cholet	Location immobilière	54
SAS FDP NIMES	Location immobilière	16
SCI F&D LIFFRE	Location immobilière	13
FPS SIN LE NOBLE	Location immobilière	6

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La société a procédé à une extension de sa ligne RCF prévue au contrat de crédits du 16 novembre 2021 en date du 20 juillet 2022.